

# *Droit Devant*



**AJEFNE**  
Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse

57, rue Portland - bureau 206  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 1H1  
Téléphone et télécopieur : (902) 433-2085  
Courriel : [juristes@ajefne.ns.ca](mailto:juristes@ajefne.ns.ca) / Site Web : [www.ajefne.ns.ca](http://www.ajefne.ns.ca)

**Rapport des activités 2011-2012**

# Rapport de la présidente

---



En tant que présidente de l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse, il me fait un immense plaisir de vous présenter le rapport des activités 2011-2012 dans le cadre de notre Assemblée générale annuelle.

L'AJEFNE, au nom de la communauté francophone et acadienne de la Nouvelle-Écosse, continue d'améliorer l'accès aux services juridiques en français pour les membres de la communauté d'une façon remarquable. Cette année, nous avons identifié les besoins de la communauté ainsi qu'effectué un portrait des capacités linguistiques du système judiciaire en Nouvelle-Écosse à travers des sondages ce qui nous donne l'inspiration nécessaire pour nos prochains projets.

Au cours de la dernière année, l'AJEFNE a connu des changements au sein du bureau provincial avec le départ de notre directrice générale adjointe, Jeanne-Françoise Caillaud. Nous la remercions encore une fois pour son beau travail et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux projets. Nous sommes également extrêmement reconnaissants du travail proactif de Nancy Hayes, qui continue dans son poste de directrice générale, surtout de ses efforts redoublés pour assurer notre succès et notre bon fonctionnement comme association.

Les projets et initiatives de l'AJEFNE qui sont prévus pour 2012-2013 promettent de produire des services à la communauté comme jamais auparavant en Nouvelle-Écosse et nous sommes ravis de vous les présenter.

Lynette M. Muise  
Présidente

# Rapport de la directrice générale



Avant toute chose, je tiens à remercier les francophones, acadiens et francophiles de la Nouvelle-Écosse d'avoir participé en grand nombre à notre sondage sur les connaissances de vos droits linguistiques dans le cadre du projet «Portrait du système judiciaire en français en Nouvelle-Écosse». Je tiens aussi à remercier les intervenants du milieu judiciaire pour leur générosité de temps. Nous les avons sollicités à plusieurs reprises cette année et ils ont toujours répondu avec gentillesse. Grâce à vous tous, nous avons pu obtenir une excellente image de la situation actuelle de la justice francophone en Nouvelle-Écosse. Soyez assurés que nous vous avons entendus et nous avons déjà commencé à sensibiliser le ministère de la justice de la Nouvelle-Écosse de vos présentes attentes. Effectuer des changements est toujours un long processus mais ensemble nous y arriverons.

2011-2012 a encore été une année remplie de beaux accomplissements. Nous avons accordé une plus grande place aux jeunes lors de nos divers projets. En plus de continuer notre travail envers les organismes francophones de la province et de siéger sur divers comités, nous avons terminé la traduction du matériel de formation du Programme d'information aux parents. C'est avec fierté que nous pouvons annoncer que le programme sera offert aux francophones à compter de janvier 2013.

2012-2013 sera une année de remise en question et de changements pour l'association. Afin de bien répondre aux attentes des gouvernements envers les associations de juristes, nous effectuerons une étude de faisabilité pour la création d'un Centre de proximité de justice. Ces centres existent déjà au Québec et connaissent un grand succès. De plus, l'Ontario et l'Alberta envisagent eux aussi ce type de centre de services judiciaires. Il faudra attendre la fin de l'étude avant d'affirmer que ce projet répond mieux aux besoins de la communauté acadienne et francophone, tout en répondant aussi à la communauté anglophone, mais nous sommes confiants. Nous commencerons à présenter les paramètres du projet à la communauté au début de 2013. Surveillez nos communiqués car vous serez consultés.

En terminant, je tiens à souligner la perte prématurée de Me Donnie Doucet. C'est avec regrets que nous avons appris son décès. Nous avons perdu un grand homme et surtout, un défenseur des droits des acadiens et francophones. Afin de souligner son immense travail, nous avons l'honneur de remettre à sa famille le Prix du juriste 2012, à titre posthume.

Je remercie le conseil d'administration de leur confiance inestimable ainsi que les membres de notre communauté qui ont participé à la réalisation de nos projets. Si l'association peut vous être utile, où que vous soyez en Nouvelle-Écosse, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Je vous souhaite donc une bonne lecture de notre rapport d'activités de cette année.

À tous, merci!  
Nancy Hayes, directrice générale

# Revendications

## Comité provincial de justice

Depuis 2004, l'AJEFNE tient en moyenne quatre rencontres avec les représentants du ministère provincial de la Justice dont une rencontre avec le ministre de la Justice. L'AJEFNE continue de s'assurer que les préoccupations et les besoins de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse soient entendus par les représentants du ministère et qu'ils soient pris en compte dans les plans de service en français à venir. Ces rencontres ont permis de discuter de plusieurs dossiers dont :

## Homologation des testaments en français

- L'homologation des testaments en français est une des questions qui demeure irrésolue pour l'instant auprès du ministère de la justice de la Nouvelle-Écosse. En effet, l'article 12 du règlement relatif au *Probate Act* empêche tout citoyen de déposer un testament rédigé uniquement en français au tribunal des successions sans être accompagné d'une traduction. L'AJEFNE poursuit ses revendications pour le changement du règlement afin de faciliter l'accès aux documents testamentaires en français pour les membres de la communauté en les incitant à parler avec leur député respectif. Nous espérons que le pouvoir politique encouragera le ministère de la justice de la Nouvelle-Écosse à revoir ses positions.

## Affichage bilingue dans les palais de justice

- L'AJEFNE a reçu la confirmation que l'affichage est maintenant bilingue dans les palais de justice des régions acadiennes tel que Yarmouth, Digby, Halifax, Dartmouth, Annapolis Royal, Comeauville et Port Hawksbury.

## Des modifications aux troupes à l'intention des jurés

- Les modifications continuent afin d'améliorer la documentation française pour ceux qui se retrouvent assignés à la fonction de juré. Le tout doit recevoir l'approbation des juges.

## Rapports présenticiels

- L'AJEFNE a porté une attention spéciale à la qualité des rapports présenticiels présentés en cour cette année. Avec la collaboration des gestionnaires des Services correctionnels, nous essayons de trouver des outils de rédaction qui peuvent faciliter le travail des agents et assurer une bonne qualité de français. Nous devons reconnaître que la qualité des rapports s'est déjà beaucoup améliorée mais il faut persévérer afin de maintenir cette qualité et continuer de l'améliorer.

## Les règles de procédure civile

- Les règles sont maintenant disponibles en français sur le site des Cours de la Nouvelle-Écosse. Par contre, elles n'ont toujours pas force de loi donc elles ne peuvent pas être citées comme référence à la cour. De plus, nous savons que les formulaires ont aussi été traduits mais ils ne sont pas disponibles. L'AJEFNE poursuit ses revendications pour le changement de la loi (afin que les règles traduites soient reconnues comme des règles légitimes ayant force de loi).

## Services à la cour de la famille

- Lors de notre rencontre avec le ministre Landry, nous avons porté à son attention le manque de services en français à la cour de la famille. Bien que l'administration de la province soit anglaise, nous considérons que la Nouvelle-Écosse a des obligations puisque le *Divorce Act* fait partie des lois fédérales.

## Services à la cour criminelle

- L'AJEFNE a soulevé l'importance pour les accusés qui demandent un procès en français d'obtenir la traduction de la divulgation de la preuve de la couronne afin d'assurer une bonne compréhension des faits qui seront présentés à la cour. Le ministre Landry comprend bien la question et en discutera avec les gestionnaires concernés.

## Entente entre Justice Canada et Justice Nouvelle-Écosse pour la révision des pensions alimentaires

- Justice Canada signera sous peu une entente avec Justice Nouvelle-Écosse qui permettra à cette dernière de pouvoir effectuer la recalculation des pensions alimentaires. Cette entente veut favoriser l'épanouissement des minorités francophones du Canada en appuyant leur développement et en promouvant la pleine reconnaissance de l'usage du français dans la société canadienne. La recalculation a permis d'embaucher une employée bilingue à Sydney.

Pour terminer, le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse a encore une fois présenté un plan de service en français pour l'année 2012-2013. Le plan est accessible sur le site internet du ministère à l'adresse suivante :

[www.gov.ns.ca/just/global\\_docs/FLS\\_Plan\\_2012-2013-fr.pdf](http://www.gov.ns.ca/just/global_docs/FLS_Plan_2012-2013-fr.pdf)

L'AJEFNE reconnaît le travail effectué par le ministère de la Justice en ce sens et elle juge que le plan représente une excellente étape vers l'amélioration des services juridiques en français dans notre province.

# Représentations

L'Association des juristes d'expression française est sollicitée de façon régulière pour participer à divers événements ou rencontres.

## Représentation de la présidence

L'AJEFNE est représentée par la présidence au sein de nombreux conseils d'administration provinciaux et nationaux, notamment à la Société du barreau de la Nouvelle-Écosse, au Conseil provincial des membres de la FANE, au Comité consultatif pour l'accès à la justice dans les deux langues officielles et au Conseil d'administration de la Fédération des associations de juristes d'expression française de Common Law (FAJEFCL). Les réunions de la FAJEFCL se déroulant tant par conférence téléphonique qu'en personne, la présidente s'est rendue à Ottawa et à Winnipeg.

L'AJEFNE tient à souligner l'appui de la FAJEFCL dans le dossier concernant le renouvellement de la Feuille de route qui se terminera le 31 mars 2013. Il faut rappeler que le renouvellement de la Feuille de route est essentiel au travail des AJEFs.

## Rencontre des directions générales de la FAJEFCL

La FAJEF organise chaque mois des conférences téléphoniques pour permettre aux directions générales des AJEFs de partager des idées de projets, de mettre sur pied des partenariats interprovinciaux et de bénéficier de l'expertise de nos homologues. Cette année, les directions générales ont été invitées à se joindre aux présidences lors de l'Assemblée générale annuelle de la FAJEF à Winnipeg. Lors de ces réunions, nous avons discuté des orientations futures du réseau des AJEFs et de la FAJEF, atelier facilité par Me François Dumaine. Il est clair que le gouvernement fédéral désire un repositionnement de la part des AJEFs afin d'avoir un meilleur impact direct sur les membres de nos communautés.

## Représentation de l'AJEFNE à l'ABC (Nouvelle-Écosse)

La présidente agit comme représentante de l'AJEFNE au Conseil d'administration de l'ABC. Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'année et ont permis de continuer la réflexion sur les échanges entre les deux organismes entre autre pour les besoins en formation de nos membres. De plus, Maître Muise leur offre gratuitement ses services de traduction de documents.

## Rencontre du Sous-comité d'accès à la justice dans les deux langues officielles

La présidente s'est rendue à Ottawa au mois de mars dernier pour une réunion du Sous-comité d'accès à la justice dans les deux langues officielles. Lors de cette rencontre, ils ont notamment présenté le bilan du plan d'action de 2005-2010 pour la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. Le tout fut suivi des orientations stratégiques du nouveau plan d'action 2010-2015. Les résultats visés ainsi que les défis envisagés ont été discutés afin de bien comprendre la logique organisationnelle et la culture du ministère et du système de justice au Canada. Le ministère insiste pour trouver des moyens pour augmenter la demande des services juridiques en français à travers le pays.

## Rencontre avec le Nova Scotia Barristers' Society

L'AJEFNE continue ses rencontres avec le NSBS. Ces rencontres permettent de continuer de sensibiliser le NSBS aux défis rencontrés par l'AJEFNE et ses membres en tant que groupes minoritaires et de rappeler l'importance d'inciter la province à respecter ses obligations envers les acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse. De plus, tous les communiqués de l'AJEFNE sont maintenant publiés dans leur bulletin mensuel le *InForum*.

## Comité consultatif du Centre de traduction et de terminologie juridique (CTTJ) de l'université de Moncton

Cette année encore, la direction générale s'est rendue à Moncton pour participer à la réunion du Comité consultatif du CTTJ. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur les besoins de formation de nos membres et la façon dont le CTTJ et l'université de Moncton peuvent mieux y répondre. Cela nous permet aussi de renforcer les liens entre les divers intervenants. Cette année, il a été question de la maîtrise en droit offerte par l'université de Moncton. Plusieurs de nos jeunes avocats aimeraient obtenir une maîtrise après quelques années de pratique en Nouvelle-Écosse. Mais c'est difficile pour eux de quitter leur pratique le temps de compléter une maîtrise au Nouveau-Brunswick. Le département de droit se penchera sur cette question.

## Comité directeur sur l'immigration francophone

L'AJEFNE siège toujours au comité directeur sur l'immigration francophone. Cette année, le comité a mis beaucoup d'efforts et de temps à mettre sur pied un plan de marketing et de recrutement pour l'immigration francophone. Nous avons aussi eu l'occasion d'offrir 2 demi-journées d'ateliers sur la vie en Nouvelle-Écosse à leurs membres. Finalement, ils ont fait le lancement de «*Guide à l'intention des nouveaux arrivants de Halifax*».

## Formation

L'AJEFNE continue d'être sollicitée pour offrir des ateliers ou des conférences juridiques portant sur divers domaines du droit. Entre autres, cette année, nous avons été invités à offrir l'atelier sur les carrières en justice à plusieurs groupes de jeunes présents lors du Salon d'exploration des carrières, organisé par «Le français pour l'avenir» de l'Île-du-Prince-Édouard. Plus de 600 jeunes francophones ont participé à ce salon présenté à Summerside et à Charlottetown.

# Représentations *(Suite)*

Cette demande est le fruit de notre visite à l'Île-du-Prince-Édouard dans le cadre de la Tournée Atlantique de l'an dernier. Nous continuons d'offrir l'atelier sur «Les rôles et les responsabilités d'un conseil d'administration» aux divers organismes de la communauté qui nous en font la demande et plusieurs organismes continuent de solliciter l'aide de l'AJEFNE pour obtenir des renseignements portant sur les statuts et règlements. Nos cours en ligne sont toujours disponibles. Finalement, nous avons participé à une formation sur le Droit constitutionnel en Atlantique offert par le Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL).

## **Rencontre avec Nova Scotia Legal Aid Commission**

Nous continuons à rencontrer la Nova Scotia Legal Aid Commission (NSLAC) et à explorer des possibilités de partenariat dans le but d'offrir plus de services à la communauté francophone. Soulignons que leur site est maintenant bilingue.

## **Plan d'action sur la violence familiale 2010**

La violence familiale et sa dynamique étant au cœur des préoccupations de la province, nous avons été invités à siéger sur le Metro Interagency Committee on Family Violence (MICFV). Ce comité regroupe des organismes qui s'intéressent à la violence familiale. Grâce à ce comité, nous avons participé à la préparation et à la présentation du Symposium sur la prévention du crime. Lors de cette journée, le ministre Landry a souligné l'importance du projet pilote de la cour de la violence familiale à Sydney. De plus, cette journée a été l'occasion de rencontrer plusieurs intervenants du milieu judiciaire (avocats, policiers, intervenants des maisons de transition, directeurs de service d'intervention, etc.) et de les sensibiliser à la réalité des acadiens et francophones de la province.

Nous avons aussi participé à la journée commémorative soulignant le triste anniversaire du meurtre de 14 jeunes femmes à l'École Polytechnique de Montréal à la chambre rouge du parlement provincial.

## **Développement professionnel**

L'AJEFNE continue de rechercher des formations qui répondent aux besoins de ses membres. En collaboration avec le ministère de la justice de la Nouvelle-Écosse, nous avons offert l'atelier sur la correspondance juridique en français à Yarmouth et à Halifax. Nous avons aussi été invités à participer aux formations du CCFJ. Cette année, les formations s'adressaient aux agents de probation, aux greffiers et aux procureurs de la Couronne.

## **Stagiaires**

Durant la dernière année, nous avons eu le privilège d'accueillir 3 stagiaires. Nous avons reçu deux étudiantes de l'université Dalhousie du programme de français FRENCH 2002, Mesdames Ellen Fowler et Olivia McMackin. Le but de ce partenariat est d'aider l'étudiant à acquérir des compétences linguistiques, des compétences interculturelles, le conscientiser à des questions sociales et à découvrir l'importance de l'engagement sociale. De plus, nous avons eu le plaisir de recevoir, une fois par semaine pendant quelques mois, la visite d'un jeune qui suit le programme en éducation coopérative de l'école du Carrefour à Dartmouth. Monsieur Alexandre Maurice envisage une carrière comme avocat et désire mieux connaître le travail de l'AJEFNE. Nous tenons à remercier nos 3 jeunes stagiaires et leur souhaitons un excellent avenir professionnel.

## **Rencontre avec l'Association des élèves de droits de langue française de Dalhousie (DAFLS)**

Nous avons eu la chance de rencontrer une vingtaine de jeunes étudiants de la toute nouvelle Association des élèves de droits de langue française de Dalhousie (DAFLS) qui désiraient en connaître plus sur nos activités. Ils font maintenant partie de notre liste d'envoi.

## **Rencontres avec nos divers partenaires / Services à la communauté**

Nous continuons d'appuyer les activités de nos partenaires communautaires que ce soit en participant au processus de sélection de postes à combler ou de partenariat lors de projets. De plus, lors de la Journée de la dualité linguistique, Mme Kim Duggan, de Justice Canada, a invité l'AJEFNE à rencontrer les avocats du ministère. Me Roland Deveau a présenté les dossiers et les activités de l'AJEFNE. Nous recevons de plus en plus d'appel de la communauté pour obtenir de l'information, des dépliants ou trouver un avocat francophone dans leur région. C'est toujours un plaisir de pouvoir les aider.

## **Déménagement**

En mai 2012, nous avons déménagé notre bureau afin d'avoir des espaces qui répondaient mieux à nos besoins. Nous sommes toujours situé au 57 rue Portland, mais nous occupons maintenant le bureau 206.

# Projets

## Portrait du système judiciaire en français en Nouvelle-Écosse

L'AJEFNE a effectué une recherche sur la situation générale de tous les aspects du système judiciaire en français en Nouvelle-Écosse afin de créer le «*Portrait du système judiciaire en français en Nouvelle-Écosse*». Avec les résultats obtenus, nous avons fait une tournée dans les régions acadiennes pour informer les gens sur leurs droits et recueillir leurs commentaires et leurs attentes pour l'avenir. Durant la tournée, nous avons eu la chance que le PADL (Programme d'appui aux droits linguistiques) ainsi que madame Léda Zlotnick viennent présenter leurs services à la communauté. Toutes les présentations étaient aussi disponibles via les systèmes de vidéoconférence de l'université Sainte-Anne afin de s'assurer que toute la communauté puisse bénéficier de l'information et puisse partager ses attentes. Les commentaires recueillis nous ont permis de déterminer des pistes d'actions que nous avons déjà entamées. Nous vous invitons à consulter le rapport sur notre site internet pour tous les détails. Nous remercions les membres de la communauté acadienne, francophone et francophile de leur grande participation ainsi que les intervenants du milieu qui ont pris le temps de compléter le sondage.

## Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels

L'AJEFNE, en collaboration avec la FFANE, a rédigé un dépliant afin de mieux expliquer ce qu'est une victime d'acte criminel dans le cadre de la *Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels*. De plus, nous avons créé un signet. Nous avons aussi offert 2 présentations. Une première à tous les élèves du CSAP via vidéoconférence et une autre présentée aux membres de la communauté via les systèmes de vidéoconférence de l'université Sainte-Anne.

## Programme d'information aux parents

L'AJEFNE a complété la troisième phase du projet «Programme d'information aux parents» qui était la traduction française du matériel de formation. Ce manuel s'ajoute aux vidéos produites l'an dernier et seront présentés aux parents en instance de divorce lors d'ateliers. Le programme sera offert aux francophones dès **janvier 2013**. Nous commencerons avec un projet-pilote à Halifax et les francophones des régions seront invités à se joindre au groupe par vidéoconférence toutes les 6 semaines. Lorsque nous aurons une meilleure idée des demandes, nous espérons pouvoir offrir les ateliers directement dans les régions acadiennes.

## Justice pour tous

L'AJEFNE, en partenariat avec la station de radio CKRH, continue son émission radiophonique appelée «Justice pour tous». Cette année, nous nous sommes associés à la FFANE (Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse) afin d'offrir une dizaine de chroniques sur le thème de la violence faite aux femmes. Ces chroniques juridiques se veulent une vulgarisation des lois et par le fait même veulent sensibiliser les citoyens à leurs rôles et leurs responsabilités – il y est clairement mentionné qu'il ne s'agit pas d'un avis juridique. Cette émission radiophonique offre une belle vitrine à l'AJEFNE permettant ainsi une meilleure visibilité.

## Journée du droit 2011

La journée du droit 2011 a encore connu un grand succès. En tout, plus d'une trentaine d'élèves du cours de droit des écoles secondaire du CSAP de toute la province, de même qu'une vingtaine de bénévoles, ont participé à cette journée qui a été à la fois enrichissante et amusante. De nombreuses activités étaient prévues à l'horaire, notamment une visite guidée des cellules situées à l'intérieur du palais de justice de même qu'une visite des différents kiosques qui contenaient une multitude d'informations tant au niveau communautaire que judiciaire. Au cours de cette journée, les

élèves ont également rencontré la juge Pamela Williams qui leur a parlé de son rôle à la cour et qui en a aussi profité pour répondre aux questions des élèves quant à sa profession, ses défis, etc. En plus d'assister à un procès simulé, les élèves ont eu droit à différentes présentations dont celle de Me Danielle Bastarache qui est venue parler de son rôle à titre de procureure de la couronne, de même que celle de Me Suzanne Robichaud quant à la disposition et le déroulement d'une salle d'audience et enfin, la présentation de madame Nathalie LeBlanc qui est venue parler de son rôle comme greffière à la cour.

## Bourse d'études

L'AJEFNE est ravie de vous annoncer que monsieur Maurice Boudreau est la personne qui, cette année, se mérite la bourse d'études pour les carrières juridiques. Cette bourse, d'une valeur de 2 000 \$, est le fruit d'une collaboration entre l'AJEFNE et le ministère de l'Éducation et a pour but d'appuyer un étudiant francophone de la Nouvelle-Écosse désirant poursuivre ses études dans le domaine juridique. Monsieur Boudreau a obtenu un baccalauréat en finances à l'université de Moncton en mai 2009. Les notions apprises au cours de ses études ont su stimuler son intérêt pour le domaine du droit fiscal. Il est présentement inscrit en troisième année à la faculté de droit à l'université de Moncton. Après ses études en droit, Monsieur Boudreau a l'intention de revenir travailler en Nouvelle-Écosse afin d'être près de sa famille mais également parce qu'il souhaite offrir des services juridiques en français à la population acadienne, francophone et francophile de la Nouvelle-Écosse. L'AJEFNE désire le féliciter et lui souhaiter une belle continuité.

## Prix du juriste de l'année

L'Assemblée générale annuelle 2011 a été l'occasion pour l'AJEFNE de remettre, pour une deuxième année consécutive, le Prix du juriste à une personne ayant contribué à promouvoir l'accessibilité des services juridiques en français à la population acadienne, francophone et francophile de la

# Projets *(Suite)*

Nouvelle-Écosse. Cette année, l'AJEFNE a tenu à remettre le prix à madame Marie-Claude Rioux pour son implication inébranlable et l'ensemble de son travail tant au sein de l'Association qu'au sein de la communauté francophone et acadienne. Mme Rioux, qui a été à la direction générale de l'Association pendant sept années, s'est dite très honorée et touchée par ce geste. C'est d'ailleurs avec beaucoup d'émotions qu'elle s'est adressée aux participants.

## **CliquezJustice.ca**

L'AJEFNE est fière d'être partenaire de ce projet pancanadien. Le lancement officiel du site s'est fait le 22 février dernier. Le portail «cliquezjustice.ca» s'adresse aux jeunes, aux adolescents et leurs enseignants, et au grand public. Il apporte à ces clientèles une information juridique simplifiée, accessible et adaptée pour connaître les carrières en justice, le fonctionnement du système judiciaire ou encore obtenir des réponses générales à de multiples questions de droit (droit de la famille, de l'immigration, des contrats, etc.). Le matériel d'information a été produit par l'AJEFO mais chaque province devait adapter les fiches pour refléter sa réalité juridique. L'AJEFNE a eu la chance de compter sur l'aide d'un jeune étudiant en droit, et ancien récipiendaire de la bourse de l'AJEFNE en 2010, monsieur René Leblanc. Le projet se continue l'an prochain avec d'autres documents à adapter. Nous vous invitons à visiter le site [www.cliquezjustice.ca](http://www.cliquezjustice.ca)

## **NOUVEAUX PROJETS**

### **Projet Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels**

L'AJEFNE a reçu du financement pour la *Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels* encore cette année. Nous mettrons l'accent sur l'importance de composer le 9-1-1 en cas d'urgence. Ce projet sera en partenariat avec CKRH, la station radiophonique communautaire de Halifax.

### **Projet SAIC (Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes)**

Dans le cadre du programme de coopération et d'échanges entre le Québec et la Nouvelle-Écosse, l'AJEFNE a obtenu des fonds pour effectuer un voyage exploratoire des Centres de proximité de justice du Québec. Nous voulons mieux comprendre la création, les services offerts et le fonctionnement de ces centres afin d'évaluer la possibilité d'ouvrir un tel centre en Nouvelle-Écosse.

### **Projet pour une étude de faisabilité pour un centre de proximité de justice en Nouvelle-Écosse**

Suite à l'appui du SAIC, Justice Canada nous a accordé des fonds afin d'effectuer une étude de faisabilité pour un Centre de proximité de justice en Nouvelle-Écosse. Les fonds nous permettront d'embaucher un consultant qui explorera ce qui se fait ailleurs au Canada et évaluera si ce type de centre peut répondre aux besoins de la communauté acadienne, francophone et francophile de la Nouvelle-Écosse. La communauté sera consultée au début de l'année 2013.

## **Projet «Prévenir l'abus c'est mon but»**

L'AJEFA a obtenu des fonds pour les AJEFs intéressées à adapter, pour leur province, les fiches juridiques pour les aînés développées par l'AJEFNE ainsi que le livret développé par l'AJEFA «*Prévenir l'abus c'est mon but*». Ce projet est d'une durée de 3 ans dont la première année est destinée à l'adaptation du matériel.



# États financiers

au 31 mars 2012

## TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant . . . . .	1
Bilan . . . . .	2
État des résultats et de l'avoir net non répartis . . . . .	3
État des flux de trésorerie . . . . .	4
Notes complémentaires aux états financiers . . . . .	5,6,7
Annexe des résultats des projet spéciaux . . . . .	8

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de L'association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, l'états des résultat et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des

procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Opinion**

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

McNeil Porter Héту  
Licensed Public Accountants, Nova Scotia, Canada

Dartmouth, Nouvelle-Écosse  
Le 27 septembre 2012

**BILAN AU 31 MARS 2012**

**Actif**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Actif à court terme		
Trésorerie	18 676 \$	8 915 \$
Créances (note 3)	25 182	34 221
Frais payés d'avance	1 000	575
	<u>44 858 \$</u>	<u>43 711 \$</u>

**Passif**

Passif à court terme		
Dettes de fonctionnement (note 4)	10 227 \$	10 778 \$
Contributions perçues d'avance	1 000	2 500
	<u>11 227</u>	<u>13 278</u>
Produits reporté (note 5)	9 878	9 878
	<u>21 105</u>	<u>23 156</u>

**Actifs Net**

Affectations internes	1 553	1 553
Non affecté	22 200	19 002
	<u>23 753</u>	<u>20 555</u>
	<u>44 858 \$</u>	<u>43 711 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, Administrateur

\_\_\_\_\_, Administrateur

\_\_\_\_\_, Date

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<b>Budget approuvé</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Produits			
Subventions fédérales	68 000 \$	68 000 \$	68 000 \$
Cotisations et divers	11 500	15 880	2 611
	<u>79 500</u>	<u>83 880</u>	<u>70 611</u>
Projets spéciaux (page 8)	113 209	112 209	111 269
	<u>192 709</u>	<u>196 089</u>	<u>181 880</u>
<b>Charges</b>			
Allocation des coûts de finance	2 000	1 754	3 240
Assurances	1 500	1 600	1 550
Cotisation	25	28	28
Déplacement et réunions	3 500	6 121	3 223
Divers	11 500	493	224
Frais bancaires	300	1 163	385
Frais professionnels et honoraires	2 800	4 672	2 835
Informatique	500	215	590
Locations et entretien de bureau	9 200	9 904	9 044
Matériel de bureau	1 100	1 870	1 132
Publicité et promotion	1 200	2 000	1 456
Salaires et avantages sociaux	44 375	47 713	45 228
Télécommunications	1 500	2 055	1 745
	<u>79 500</u>	<u>79 588</u>	<u>70 680</u>
Projets spéciaux (page 8)	113 209	113 303	111 884
	<u>192 709</u>	<u>192 891</u>	<u>182 564</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	0	3 198	(684)
Actif net au début de l'exercice	<u>20 555</u>	<u>20 555</u>	<u>21 239</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>20 555</u> \$	<u>23 753</u> \$	<u>20 555</u> \$



## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORIE

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
Mouvements de trésorerie liés au fonctionnement :		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	3 198 \$	(684) \$
Changement dans les postes à court terme :		
Diminution (augmentation) dans les créances	9 039	(4 338)
(Augmentation) dans frais payés d'avance	(425)	0
(Diminution) dans les dettes de fonctionnement	(551)	(15 859)
(Diminution) dans les contributions perçues d'avance	<u>(1 500)</u>	<u>2 500</u>
Trésorerie, au début de l'exercice	<u>8 915</u>	<u>27 296</u>
Trésorerie, à la fin de l'exercice	<u><u>18 676</u></u> \$	<u><u>8 915</u></u> \$

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

## 1. Objectif de l'organisme

L'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse constituée en vertu de la loi sur les corporations commerciales de la Nouvelle-Écosse, en date du 15 novembre 1994, est un organisme qui a pour mandat de valoriser et de promouvoir l'accessibilité des services juridiques en français à la population acadienne, francophone et francophile de la Nouvelle-Écosse. L'association est une organisation à but non lucratif telle que le définit l'alinéa 149(1) de la loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas assujettie aux impôts fédéral et provinciaux.

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

### a) Mode de présentation

L'organisme établit ses états financiers selon les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada (NCOSBL).

### b) Comptabilisation des produits

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

## c) Utilisation d'estimations

Lorsque la direction établit des états financiers selon les NCOSBL du Canada, elle fait des estimations et pose des hypothèses relatives aux éléments suivant:

Les montants présentés au titre des produits et des charges;  
Les montants présentés au titre des actifs et des passifs;  
Les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels.

La direction établit ses hypothèses en fonction d'un nombre de facteurs, notamment son expérience, les événements en cours et les mesures que l'organisme pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses qu'elle juge raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre aux estimations si les circonstances et les hypothèses étaient différentes.

	2012	2011
<b>3. Créances</b>		
Comptes à recevoir	17 988 \$	30 781 \$
Taxe de vente harmonisée	7 194	3 440
	<u>25 182</u> \$	<u>34 221</u> \$
<b>4. Dettes de fonctionnement</b>		
Fournisseurs divers	6 507 \$	6 518 \$
Sommes dues à des agences gouvernementales	3 720	4 260
	<u>10 227</u> \$	<u>10 778</u> \$
<b>5. Produits reportés</b>		
Brochure juridique	269 \$	269 \$
Immigration	9 362	9 362
Site Web	100	100
Journée du droit	147	147
	<u>9 878</u> \$	<u>9 878</u> \$



## 6. Instruments financiers

L'association utilise la gestion des risques pour suivre et gérer les risques découlant d'instruments financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit et le risque de liquidité.

L'organisme n'a pas recours à des instruments financiers dérivés pour atténuer des risques.

### Risque de crédit

Le risque de crédit découle de deux sources: La trésorerie et les créances. La trésorerie est déposés dans des grandes institutions financières de bonne réputation afin de limiter l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit découlant du fait que des contreparties ne règlent pas leurs créances n'est pas jugé significatif.

## 6. Instruments financiers

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à l'encaissement des fonds provenant des subventions du gouvernement fédéral et provincial, des droits d'adhésion et d'autres sources, dont l'organisme a besoin pour s'acquitter de ses dettes à l'échéance.

## 7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres dans la colonne comparative ont été reclassés afin d'accommoder la présentation pour l'année courante.

## 8. Dépendance économique

L'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse est dépendante du financement du gouvernement fédéral pour son existence.

## 9. Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

## ANNEXE DES RÉSULTATS DES PROJETS SPÉCIAUX

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<b>Journée de sensibilisation</b>	<b>Journée du Droit</b>	<b>Justice Pour tous</b>	<b>Système judiciaire</b>	<b>Projet PIP</b>	<b>2012 Total</b>	<b>2011 Total</b>
<b>Produits</b>							
Subventions fédérales et autres	6 000 \$	6 010 \$	12 125 \$	63 270 \$	24 804 \$	112 209 \$	111 269 \$
<b>Charges</b>							
Salaires et avantages sociaux	1 756	3 617	6 550	31 186	19 536	62 645	71 762
Honoraires	4 160	0	0	12 926	3 373	20 459	1 450
Déplacements et repas	0	1 453	86	7 156	0	8 695	5 593
Frais professionnels	0	0	0	187	1 400	1 587	7 544
Publicité et promotion	0	919	0	6 008	0	6 927	9 185
Production	0	0	5 819	0	266	6 085	13 051
Matériel de bureau	0	0	163	1 334	229	1 726	225
Graphiste et impression	0	0	0	2 009	0	2 009	0
Téléphone et Informatique	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>2 776</u>	<u>0</u>	<u>2 776</u>	<u>577</u>
Divers	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>394</u>	<u>0</u>	<u>394</u>	<u>2 497</u>
	<u>5 916</u>	<u>5 989</u>	<u>12 618</u>	<u>63 976</u>	<u>24 804</u>	<u>113 303</u>	<u>111 884</u>
Excédent des produits sur les charges	84 \$	21 \$	(493) \$	(706) \$	0 \$	(1 094) \$	(615) \$





# AJEFNE

Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse

57, rue Portland - bureau 206

Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 1H1

Téléphone et télécopieur : (902) 433-2085

Courriel : [juristes@ajefne.ns.ca](mailto:juristes@ajefne.ns.ca) / Site Web : [www.ajefne.ns.ca](http://www.ajefne.ns.ca)

L'AJEFNE tient à remercier sincèrement le ministère de la Justice du Canada pour son appui important.



Ministère de la Justice  
Canada

Department of Justice  
Canada